

CAN Croissance internationale 100/100 (PS1)

31 mars 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 mars 2026)

Principaux titres	%
ASML Holding NV	5,7
AstraZeneca PLC	4,4
Safran SA	3,5
L'Air Liquide SA	3,3
Rolls-Royce Holdings PLC	3,0
Hitachi Ltd	2,5
Taiwan Semiconductor Manufactrg Co Ltd - CAAE	2,4
Schneider Electric SE	2,3
Tokyo Electron Ltd	2,3
Cie Financiere Richemont SA	2,2
Répartition totale des principaux titres	31,6

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	11,21 %
Rendement du dividende	1,60 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	196 893,6 \$

Actifs nets (millions de \$)
73,4 \$

Cours
13,70 \$

Nombre de titres
72

Placement initial minimal
500 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGC073I
FAD^A – CLGC073J
ARC2 – CLGC073S
ARC4 – CLGC073K

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-8,09	-0,91	-0,91	5,69	6,96	2,47	-	5,04

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
9,78	11,44	11,24	-24,75	7,06	22,28	-	-

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 décembre 2019 - 31 mars 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
6,66 %	mars 2025	1,86 %	dec. 2025	4,10 %	100,00 %	17	0

CAN Croissance internationale 100/100 (PS1)

31 mars 2026

Commentaire du fonds T4 2025

Les commentaires et les opinions sont fournis par JPMorgan Asset Management (Canada) Inc..

Commentaires sur les marchés

Les actions internationales ont légèrement progressé au quatrième trimestre de 2025, l'enthousiasme à l'égard de l'intelligence artificielle (IA) ayant été tempéré par l'évolution des signaux de politique monétaire et de la dynamique commerciale. Les actions de valeur ont surclassé les actions de croissance. Les actions américaines ont progressé, soutenues par les baisses de taux de la Réserve fédérale américaine et par les avancées dans les négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine. Les marchés boursiers européens ont progressé, profitant des perspectives de bénéfices favorables et d'une composition moins fortement axée sur les technologies. Au Japon, l'indice TOPIX a mené la performance régionale sous la direction de la nouvelle première ministre, Sanae Takaichi.

Les marchandises ont inscrit des résultats contrastés?: les prix du pétrole ont reculé, tandis que les métaux précieux ont atteint de nouveaux sommets historiques. Les marchés émergents ont affiché des résultats variables, le secteur technologique chinois s'étant stabilisé, tandis que les marchés sud-coréen et taiwanais ont consolidé leurs gains importants réalisés depuis le début de l'année.

Rendement

La surpondération relative de SSE PLC, d'Indra Sistemas SA et de NatWest Group PLC a contribué au rendement du fonds. SSE a annoncé un plan d'investissement de 33 milliards de livres sur cinq ans dans le réseau électrique du Royaume-Uni. La société a également augmenté ses capitaux propres, ce qui a réduit le risque lié à son bilan. Indra Sistemas a fait état de la croissance de sa division de défense, car les dépenses en défense augmentent en Espagne et dans d'autres régions du monde. NatWest Group a affiché une croissance de ses revenus et de ses rendements, portée par l'activité de sa clientèle et par une gestion rigoureuse des coûts.

La surpondération relative de 3i Group PLC, Rakuten Group Inc. et Sony Group Corp. ont nui au rendement du fonds. Les résultats intermédiaires de 3i Group montrent un ralentissement des opérations sur son actif clé, Action Nederland BV, qui représente environ 60 % de sa valeur liquidative. Les opérations en France ont été faibles, ce qui a fait craindre un ralentissement de la consommation en Europe. L'action de Rakuten Group a reculé parce que les investisseurs se sont concentrés sur les difficultés à venir pour les bénéfices découlant de la suppression du programme de financement à faible coût de la Banque du Japon. Sony Group a été touchée par les perspectives prudentes à long terme de sa direction.

Sur le plan sectoriel, la sélection des titres des secteurs technologies de l'information et des produits industriels a contribué au rendement du fonds. La sélection des titres dans les secteurs des produits financiers et des biens de consommation de base a nui aux résultats.

Sur le plan régional, la sélection de titres au Royaume-Uni a contribué au rendement du fonds. La sous-pondération de la région du littoral du Pacifique et la surpondération du Royaume-Uni ont également soutenu la performance. La sélection des titres au Japon a nui au rendement.

CAN Croissance internationale 100/100 (PS1)

31 mars 2026

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté au fonds une position dans Tokyo Electron Ltd. pour obtenir une exposition stratégique à la construction d'infrastructure de l'IA. Le passage des applications grand public aux centres de données et à l'IA devrait être positif pour la société. Un placement dans AstraZeneca PLC a été étoffé en raison de la croissance de la société, qui est alimentée par un portefeuille dans le secteur de l'oncologie et l'expansion de celui des maladies rares.

Le placement du fonds dans Deutsche Boerse AG a été vendu en raison des préoccupations à l'égard du risque de l'IA pour la société. Le placement du fonds dans Rakuten Group a été réduit pour encaisser des profits après la solide performance du cours de l'action.

Perspectives

Le fonds a terminé la période en sous-pondérant la région littorale du Pacifique et l'Europe continentale, et en surpondérant le Royaume-Uni et les États-Unis. Sur le plan sectoriel, il était sous-pondéré dans les soins de santé et les biens de consommation de base, et surpondéré dans les produits financiers et la consommation discrétionnaire. À l'heure actuelle, le fonds surpondère les sociétés considérées comme de premier ordre ou de qualité. Le sous-conseiller estime qu'il sera essentiel, au cours de la prochaine année, de mettre l'accent sur les sociétés de qualité supérieure qui ont un meilleur contrôle sur leur propre trajectoire.

Le sous-conseiller estime que les mesures de relance budgétaire en Europe et l'affaiblissement du dollar américain pourraient favoriser les actions hors États-Unis. Le sous-conseiller estime que 2026 devrait être une bonne année pour les bénéfices mondiaux, qui devraient augmenter d'environ 12,4 %, les bénéfices augmentant dans tous les groupes sectoriels de chaque région. En particulier, les sociétés du S&P 500 qui ne font pas partie des sept magnifiques devraient accroître leurs gains de 11,2 %, après quelques années de progrès relativement limités. Hors États-Unis, le sous-conseiller voit une croissance de 15,2 % des bénéfices dans les marchés émergents en 2026. Les perspectives de la demande future en IA sont incertaines selon le sous-conseiller. Il privilégie donc une diversification au sein de l'écosystème de l'IA, ainsi qu'entre les régions et les marchés publics.

Même si la situation macroéconomique devrait être incertaine et volatile en 2026, cela peut créer des occasions pour les investisseurs à long terme, selon le sous-conseiller. Il tire parti de la conjoncture pour trouver des sociétés dont le cours de l'action n'est plus lié aux fondamentaux à long terme.

CAN Croissance internationale 100/100 (PS1)

31 mars 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Croissance internationale 100/100 (PS1)

31 mars 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

